

LA RELEVÉ

Grande

DES HOMMES PAR LA SCIENCE

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE FONDÉ EN 1934 PAR JACQUES DUBOIN

LES BANQUES ET...



... LEURS

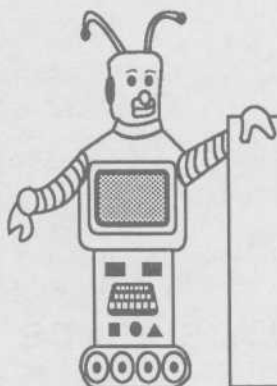
PRATIQUES

(page 7)

M 1669 - 873 - 10,00 F



3791669010000 08730



La Directrice propriétaire
de la publication
M.- L. DUBOIN

Commission Paritaire : 57434
Diffusé par N.M.P.P.
Imprimerie GASCHET
284, bd Voltaire, 75011 Paris

ABONNEZ-VOUS

TARIF DES ABONNEMENTS ANNUELS

France 100 F
Soutien 140 F
Etranger 125 FF
Règlement par chèques
postaux: au C.C.P. "La Grande
Relève", n° 13 402.39 M Paris.
Les règlements par mandat ou
par chèque bancaire doivent
être à l'ordre de:

LA GRANDE RELEVÉ
B.P. 108, 78110 LE VESINET

Nous acceptons toute
somme inférieure à ce tarif
de la part des lecteurs qui
ne peuvent faire plus. Ce
journal ne survit que grâce à
la souscription permanente :

**"POUR QUE VIVE LA
GRANDE RELEVÉ"**

SOMMAIRE

- **EDITORIAL**
 - 3 Contre la jungle qu'on nous prépare
par M. - L. DUBOIN
- **REFLEXION**
 - 4 Perspectives européennes :
espoirs et craintes
- **ACTUALITE**
 - 5 Le « peuple de gauche » floué
par A. Prime
 - 7 Les banques et leurs perspectives
par R. Marlin
- **TRIBUNE LIBRE**
 - 9 Revenu social garanti ou
revenu minimum d'insertion
par G.H. Brissé
- **LU, VU, ENTENDU**
 - 12 Les dossiers de la Grande Relève
 - 13 Gustave Rodrigues,
précurseur du distributisme
par D. Bloud
- **COURRIER**
 - 15
- **RESUME DE NOS THESES**
 - 16



*Une brochure à faire lire
Pour votre propagande*

L'ECONOMIE LIBEREE

par M. - L. DUBOIN

En vente par correspondance au journal, 22 F pièce, franco.
Résumant et actualisant nos thèses, 60 pages, de nombreux
graphiques, et très faciles à lire. Un outil de travail simple,
court, efficace, facile à utiliser.

Et pour votre réflexion personnelle :
à commander également à la Grande Relève

**LES AFFRANCHIS
DE L'AN 2000**
par M.- L. Duboin

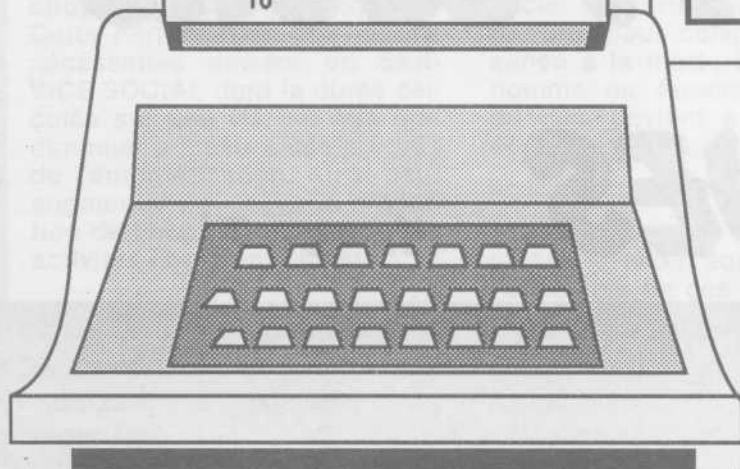
*Se lit comme un roman et fait
comprendre les mécanismes
de l'économie actuelle et ceux
d'une économie alternative,
l'économie distributive
expliquée dans les détails.*

85 F franco

**KOU L'AHURI
LES YEUX
OUVERTS**
par Jacques Duboin

Deux rééditions récentes,
toujours d'actualité.

65 F chacune, franco



*Allô ? Oui,
la Grande Relève
à l'appareil...*

*Achetez vos livres et revues
dans les librairies vendant
la Grande Relève :*

- *La Libre Pensée*
10, rue Des Fossés St - Jacques
75005 PARIS
- *Parallèles*
47, rue Saint - Honoré
75001 PARIS

les mardi et jeudi
après-midi
16 (1) 30 71 58 04

Contre la jungle qu'on nous prépare

Par Marie-Louise DUBOIN

Les « politiques » européens, en décidant d'un marché unique à partir du 1er Janvier 1993 ont pris une responsabilité dont ils ne maîtriseront certainement pas toutes les conséquences. Par contre, le monde des affaires, celui des grosses sociétés, des banquiers et de ceux qui, par le pouvoir financier qu'on leur abandonne, décident de notre sort, ont déjà pris les devants et s'organisent, ou plutôt organisent notre Europe, grâce aux moyens énormes qui sont les leurs. N'ayons aucun doute : cette Europe qu'ils préparent sera juteuse... pour eux. Face à ce petit monde de gens organisés et puissants, une minorité a pris conscience des dangers qui menacent : l'extrême droite de Le Pen, par idéologie nationaliste et le parti communiste, par crainte d'un nivellement par le bas des conditions des travailleurs, s'opposent à cette Europe.

Cette opposition est-elle la seule stratégie possible contre les dangers de la jungle qui se prépare ?

Bien plus courageuse est l'attitude de ceux qui ont entrepris d'opposer au projet sournoisement mijoté de l'Europe des « affairistes » un projet soigneusement élaboré pour offrir un véritable projet de civilisation à l'Europe de demain. Ils méritent d'autant plus notre collaboration enthousiaste qu'ils ont compris ce dont les distributistes sont persuadés depuis plus de cinquante ans : un projet de civilisation, au vingtième siècle, ne peut se concevoir que dans le cadre d'une économie distributive substituant la convivialité, la concertation, la coopération, à la compétitivité exacerbée des loups qui aujourd'hui mènent pour leur seul profit un monde dont les trois-quarts des habitants sont honteusement exploités, écrasés, éliminés. A l'heure où se produit la grande relève des hommes par des robots dans toutes les tâches de production, seule l'économie distributive peut offrir aux humains les moyens de s'épanouir dans un environnement sain se développant dans des conditions raisonnables. Ces gens courageux ont formé en Juin dernier une association dont nous avons

déjà parlé dans ces colonnes en présentant l'appel « pour un projet social et culturel européen » de Jacques Robin. Dans la première ébauche de projet, on pouvait déjà lire qu'il fallait à l'Europe de 1993 une économie au service des hommes capable de leur distribuer le revenu du travail des machines, en dissociant l'automatisme des concepts de travail et de revenu et en instillant des zones de gratuité des services.

La seconde assemblée générale de cette association vient de se tenir le 16 Novembre. Quel n'a pas été mon enthousiasme en y entendant de nombreuses déclarations, des réflexions ou des intentions venant de personnalités fort différentes, mais qui, comme par miracle, exprimaient tout à coup ce que nous avons tant de mal à tenter de « faire passer » depuis tant d'années.

Jacques Robin dans son introduction exprima le désir de voir s'élaborer un projet social susceptible d'apporter aux européens liberté et sécurité et affirma qu'il fallait pour cela remettre l'économie à sa place dans une justice plus distributive. Puis le Président de l'association, B. Barthalay, constata le découplage graduel entre revenus et travail et, en sa qualité de spécialiste des questions monétaires, il affirma que la monnaie devait cesser d'être un paramètre insaisissable et il montra que la monnaie informatique venait à point pour résoudre bien des problèmes. Il conclut l'une de ses interventions sur la nécessité de restaurer la prééminence de la décision politique en matière économique DONC en matière monétaire. Un Professeur de Droit, Madame Delmas-Marty, ouvrit des horizons : elle démontra que la Cour Européenne des Droits de l'Homme offre un instrument qu'il faut utiliser. En l'écoutant je pensais qu'il existe en effet un moderne « droit de l'homme » qu'il importe de faire reconnaître (et ce projet et cet instrument en sont sans doute les moyens), c'est le droit économique, c'est à dire le droit à un revenu décent, suffisant pour assurer à chacun son indépendance et sa sécurité. Faire reconnaître ce

droit serait faire admettre que nous sommes tous, et au même titre, cohéritiers d'un immense patrimoine de connaissances qui s'avère riche d'énormes possibilités.

Je ne peux pas rapporter ici toutes les interventions remarquables qui furent faites au cours de cette assemblée. Elles permettent d'espérer que le travail des commissions qui ont été créées pour aboutir à des propositions plus concrètes dans les domaines de la culture, du social et de l'écologie sera efficace. J'ai noté, entre autres, la proposition de F. Plassard, Ingénieur agronome qui, constatant les dysfonctionnements actuels de l'agriculture et de la concentration de la population dans les villes suggère que les agriculteurs soient considérés (et payés en tant que tels) comme les garants de la terre, de l'écologie, d'une production de produits sains. Il affirme : « faire de l'agriculture un métier scientifique de la complexité qui réconcilie l'homme, sa santé et son environnement, est devenu maintenant possible dans notre situation d'abondance ». Lui aussi parle de « temps choisis », d'un contrat de formation continu associé à un crédit de formation qu'on pourrait, pourquoi pas, dit-il, appeler dans quelques années le revenu du citoyen, pour conclure : « le temps choisi, une idée pour favoriser la vie et la diversité des mondes ruraux », et, par conséquent rétablir un meilleur équilibre entre les densités des populations urbaines et rurales. Enfin René Passet fit une synthèse magistrale qu'il faudrait pouvoir rapporter entièrement, montrant que la question économique est sous-jacente à toutes les autres et que le problème essentiel de notre temps est le remplacement de l'homme par la machine. Il conclut : « l'Europe est une chance et un instrument pour poser les problèmes correctement ».

Quatre ans pour s'y préparer n'est pas un délai très long, il y a un énorme effort à faire. Les distributistes, bien évidemment, seront plus que jamais là pour y participer.

PERSPECTIVES EUROPEENNES: ESPOIRS ET CRAINTES

par Pierre Herdner

Selon les choix qui seront faits, notamment en matière de structures économiques, la construction de l'Europe peut recéler le meilleur et le pire.

D'ores et déjà, les progrès récemment accomplis sur le plan politique et en direction du fédéralisme se révèlent incontestablement bénéfiques.

L'existence d'un Parlement et de partis européens est de nature à favoriser la diffusion des idées nouvelles. L'audience dont jouit une doctrine dans un pays est un stimulant précieux pour ceux qui, dans d'autres pays, se réclament du même idéal. Souhaitons que l'Europe devienne, de plus en plus, un marché unique, ouvert à la libre circulation des idées d'avant-garde!

D'autre part, dans des domaines tels que la santé, la défense de l'environnement, l'objection de conscience, la peine de mort, des résolutions sont adoptées dont l'influence n'est pas négligeable. L'Europe exerce ainsi sur ses membres une sorte de tutelle morale, où l'on peut voir une amorce de supranationalité.

Acquis aux principes du fédéralisme, nous espérons que cette évolution se poursuivra et que prendra naissance un pouvoir disposant d'une autorité réelle. A condition toutefois que ce pouvoir, strictement limité dans ses compétences, ne menace pas ce que le fédéralisme véritable tient tant à préserver: l'originalité des pays membres, leur faculté d'innover, d'expérimenter. Les peuples où l'opinion est la plus mûre doivent pouvoir jouer librement leur rôle de pionnier, par exemple dans le domaine de l'économie ou du désarmement, et apporter ainsi leur pierre à l'édification d'un monde plus rationnel. Le fédéralisme unit sans uniformiser.

Or, à cet égard, notamment dans le domaine de l'économie, nous éprouvons de légitimes inquiétudes. Paradoxe d'une Europe où les dirigeants, généralement si peu enclins à s'engager dans la voie de la supranationalité, se prêtent volontiers à une organisation contraignante qui prive les pays membres de leur autonomie économique, en leur imposant, au nom d'une idéologie périmée, de se plier aux mêmes disciplines et d'adopter les mêmes structures.

Va-t-on figer l'Europe des Douze, qui pourrait être l'Europe du renouveau, dans ce libéralisme dont il serait inutile de rappeler ici à quel point il est inique et irrationnel? Les erreurs des libéraux sont d'autant plus tenaces que les faits, dans l'optique étroite qui est la leur, semblent souvent leur donner raison. Ils s'hypnotisent sur la croissance, comme si elle était la mesure exacte de la santé économique; dès lors, quand la croissance est en bonne voie, ils ont l'illusion de voir «le bout du tunnel». Mais nous ne pourrions considérer comme saine une économie qui tolère le déséquilibre entre production et consommation, de criantes inégalités, le gaspillage des ressources et diverses atteintes à l'environnement.

Pour les partisans du libéralisme, la concurrence est à la fois un défi et un idéal. A nos yeux, elle est essentiellement désordre et gaspillage d'énergie. Elle élimine les entrepreneurs les moins favorisés par les conditions naturelles, ou les plus consciencieux. On veut leur imposer des lois pour la rendre loyale. Mais le désordre, codifié, demeure le désordre.

L'organisation européenne offre la possibilité de véritables délibérations où le but poursuivi est l'intérêt commun. Dans ces conditions, les problèmes que nous pose l'équilibre du commerce extérieur doivent pou-

voir se résoudre autrement que par une guerre économique, particulièrement choquante dans le cadre européen.

N'est-il pas quelque peu paradoxal de vouloir fonder l'union sur la compétition? Si les uns gagnent, c'est que les autres perdent. Et en un sens, ils finiront par perdre tous ensemble, à cause de la restriction globale du pouvoir d'achat, donc des débouchés, dus à la politique de «rigueur». Mieux vaudrait gagner tous ensemble, grâce à une organisation rationnelle - non concurrentielle - de l'économie européenne. Il semble que l'on puisse y parvenir par la mise en commun et la redistribution des excédents des productions nationales. Cette solution, conforme aux principes généraux du distributisme, laisse aux nations leur pleine autonomie quant à leur organisation économique interne.

Antoine Waechter, candidat écologiste à l'élection présidentielle, avait très justement déclaré, au cours d'une interview accordée au journal «Le Monde», qu'il faut substituer la coopération à la compétition. Espérons que les milieux les plus clairvoyants de l'opinion européenne - disons les Verts et la Nouvelle gauche - mettront sérieusement cette question à l'étude, en vue de préciser les modalités de cette coopération. Un plan rationnel et efficace pourrait servir ultérieurement d'exemple à ce «nouvel ordre économique mondial», qui n'est pas encore sorti des nuées.

La philosophie humaniste parviendra-t-elle, grâce à un renouveau de la pensée politique et économique au sein du Parlement européen, à triompher de l'esprit mercantile? On se prépare activement à affronter la fameuse échéance du 1er janvier 1993. Est-il encore temps de réagir, avec quelques chances de succès? L'enjeu de cette lutte est l'âme de l'Europe.

LE « PEUPLE DE GAUCHE » FLOUÉ

par André Prime

« **L**a politique économique du gouvernement est tournée vers l'emploi, objectif prioritaire, et non vers l'accroissement du pouvoir d'achat ». Signé Michel Rocard, Premier ministre d'un gouvernement « de gauche », suite à la grève du 20 octobre.

« Je crois que nous ne pouvons pas relâcher la politique salariale qui est conduite... Les gains de pouvoir d'achat que l'on peut espérer doivent être recherchés plus par la déflation que par les augmentations de salaires ». Signé (9 octobre) D. Strauss-Kahn, député P.S., président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, et ex-«expert» en économie du P.S.

On pourrait multiplier les citations de personnalités que la gauche a élues, c'est-à-dire choisies, il y a seulement quelques mois pour que cesse la politique des Chirac et Balladur : des riches toujours plus riches et des pauvres toujours plus pauvres et plus nombreux.

Floué donc, ce peuple de gauche qui criait sa joie et son espoir en la République et ailleurs, le soir de la réélection de Mitterrand.

Soyons justes - comme à l'habitude - et rendons à Rocard ce qui lui appartient : Nouvelle-Calédonie, RMI (revenu minimum d'insertion) et ISF. Mais ce qui est l'essentiel d'une politique de gauche reste bloqué malgré la « divine surprise » de la baisse du chômage en septembre : 2,1%, une goutte d'eau.

Alors qu'on avance de façon à peu près certaine que l'inflation sera de 3% en 1988, le gouvernement prétend s'en tenir à 2% en ce qui concerne l'augmentation des salaires des fonctionnaires. Il ne s'agit même

plus là de l'accroissement du pouvoir d'achat dont parle Rocard, mais de régression; régression qui s'ajoute aux 7/8% des dernières années. M.Bérégoovoy ne manque pas d'audace, à la Chambre des députés, lorsqu'il accuse la droite d'être seule responsable de cette situation. Certes, les deux dernières années, plus les vingt-trois années précédant 1981 sont à la charge de la droite. Mais Bérégoovoy oublie-t-il que le P.S. a régné en maître - majorité des députés à lui seul - de 1981 à 1986. Cinq années pour « changer la vie », comme le chantait si bien le P.S. de l'opposition, ce n'est déjà pas si mal! Mais bien sûr, il fallait « l'austérité » pour bien gérer la boutique capitaliste.

Et le chômage? « La politique du gouvernement est tournée vers l'emploi » affirme Rocard. Qu'il y pense, soit! Mais, sérieusement, qu'a-t-il fait, et surtout quel programme a-t-il proposé pour supprimer ce cancer, même sur une législature? Aucun.

En fait, il sait très bien, qu'en dehors du traitement social, dont les ressources sont pratiquement épuisées, et les « petits boulots » type USA, rien n'arrêtera la destruction des emplois dus aux progrès techniques et ce, désormais, **dans les trois secteurs.**

On chante sur tous les toits que la croissance 1988 dépassera tous les espoirs : 3,50%, presque comme au temps des « trente glorieuses ». Or, les journaux sont remplis d'annonces de licenciements (Lacoste, Adidas : 500 emplois; Lee Cooper : 350, il est vrai « délocalisés » en Tunisie où les salaires sont trois à quatre fois moins élevés). Les destructions d'emplois continuent : 130 000 en un an, comme nous le signalions dans la Grande Relève d'octobre; ce n'est pas étonnant puisque la productivité

croît de 6% et la production de 3,50%.

Oui, le « peuple de gauche » doit se sentir bien floué. (Flouer, définition du Petit Robert : voler quelqu'un en le dupant). On continue à lui voler une partie de son pouvoir d'achat après lui avoir menti pendant les campagnes électorales. Mitterrand écrivait dans sa « lettre à tous les Français » :

« *S'il est un terrain où pour moi les choses sont claires (entre la droite et la gauche), c'est bien celui de l'injustice et des inégalités sociales... Le pouvoir d'achat des salaires stagne, tandis que le pouvoir d'achat des plus favorisés s'élève? C'est la traduction d'une volonté politique, que, **seul, mes chers compatriotes, votre vote peut trancher.*** »

Qu'en est-il aujourd'hui de cette compassion du « Père »? Si la croissance est de 3,5%, cela veut dire que les rentrées fiscales - TVA, impôts sur les bénéficiaires seront accrues. Il est donc normal que ces rentrées supplémentaires soient, en partie du moins, redistribuées, tout comme les gains de productivité doivent être partagés entre employeurs et salariés si on veut vendre plus. Simple bon sens capitaliste qu'a bien compris un pays comme la RFA. Va-t-on longtemps encore, en France, entendre le gouvernement Rocard, après celui de Chirac, réclamer encore plus de croissance « pour sauver l'emploi bien sûr », avant d'octroyer plus de pouvoir d'achat, ou simplement assurer son maintien?

Soyons clairs : il faut bien que ces 3,5% de biens supplémentaires aillent quelque part. Et, comme ce n'est pas à l'exportation, à qui profitent-ils? Trêve d'hypocrisie, Messieurs « de gauche » : ils profitent aux plus riches, ce que nous n'avons

cessé d'affirmer en constatant que la société duale s'aggravait. Nous n'avons pas attendu Mitterrand, mais, qu'il l'ait constaté pour pouvoir demander aux électeurs de «trancher par leur vote», nous permet de lui renvoyer la balle, de l'interroger.

Ne nous y trompons pas: ce n'est que sous la pression, notamment de ce «nouveau syndicat» informel, la Coordination, apparu fin 1986 avec les étudiants, puis les cheminots, et qui draine 80% des manifestants contre 15 à 20% seulement pour les syndicats, que le gouvernement «socialiste» a dû céder, ou plutôt concéder quelques miettes, comme un vulgaire gouvernement de droite. Alors qu'il eut dû venir, généreux, au-devant des électeurs. Et s'il crée deux commissions, méfiance. «Quand je veux enterrer un projet, disait Clemenceau, je crée une commission».

Bien sûr, il y a la compétitivité, l'Europe de 93, les sacro-saints «grands équilibres»! «*Je ne mettrai en aucun cas en cause les grands équilibres de l'économie française*». Et encore: «*Il nous faut continuer pendant dix-huit mois à peu près... (pour) nous donner à terme des marges de manœuvre un peu plus amples*». Après demain seulement, on pourra raser gratis. Tout cela est un peu facile, Monsieur Rocard. «*Face à l'aggravation du déficit extérieur, le gouvernement veut contenir le pouvoir d'achat*» titrait Le Monde du 5 octobre. Ce déficit a bon dos. Il est avant tout le fait des industriels qui ne savent pas vendre à l'extérieur. Alors, au moins peuvent-ils répondre à une demande intérieure accrue par une augmentation du pouvoir d'achat sans créer d'inflation et sans que ce supplément de pouvoir d'achat aille aux produits d'importation.

Nous récusons donc totalement les arguments des Rocard, Strauss-Kahn et C°: ce sont ceux de la droite. Du reste, la politique d'ouverture au centre, après avoir utilisé les voix des électeurs communistes et divers, tant pour l'élection de Mitterrand que des députés socialistes, montre clairement que le gouvernement actuel a tout abandonné du programme du P.S. d'avant 1981. Les membres du P.S. qui osent encore s'y référer sont traités d'ayatollas. Les socialistes penchent vers le centre, donc à droi-

te. Edgar Faure, orfèvre en la matière, disait «Le centre, c'est la deuxième porte à droite». Et P. Marchelli, patron des cadres C.G.C.T., peu suspect de «pencher» à gauche, trouve que le gouvernement Rocard «fait une politique trop à droite».

Evidemment, de nombreux socialistes de base grognent. Et l'électorat socialiste - dont les gros bataillons sont précisément les fonctionnaires - pourrait montrer sa mauvaise humeur lors des prochaines municipales. Alors, Mauroy monte au créneau, fait une passe d'armes à la Chambre - à fleuret moucheté - avec Rocard, pour donner le change. Il serait étonnant que les électeurs se satisfassent de ces remontrances et d'autres similaires, pour continuer à accorder leur confiance au P.S.

Plus sérieuse, et certainement plus sincère, est la colère que Max Gallo, membre du bureau exécutif du P.S., laissait percer dans un article du journal Le Monde du 20 octobre (pour ne pas allonger notre exposé, nous donnons en encadré quelques-unes de ses réflexions.)

«Mais la réalité accablante demeure: écart des revenus de un à vingt; moyenne des salaires: 8.000 francs (68,5% des salariés au-dessous de cette ligne médiane)».

«On répond: rigueur nécessaire. Marges étroites. Déficit du commerce extérieur. Economie ouverte, mais il y a, en économie ouverte, des résultats différents. Pas seulement en Suède. Dans quatre pays (Grande-Bretagne, Etats-Unis, Japon, RFA) les trois-quarts des surplus de productivité créés ont été attribués aux salariés sous forme d'une hausse de leur pouvoir d'achat... contre 4,5% en France (données du CERC, juillet 1988). Et les coûts salariaux sont désormais plus faibles en France qu'en RFA. Alors? Il est une tradition française - la plus sinistre - qui consiste à faire payer par le «peuple» les erreurs des élites».

«Qui parlera, dans la guerre économique impitoyable, de ces «élites» qui se trompent, ne savent ni produire, ni vendre ou préfèrent la spéculation et les OPA. Les chiffres sont là. Les profits boursiers se sont envolés. Les entreprises ont "refait" leurs marges. Les salaires ont stagné (et le pouvoir d'achat dans la fonction publique a régressé)».

«Ces gains (des «élites»), d'où proviennent-ils, sinon pour une large part de la «plus-value» ponctionnée ailleurs, chez les soutiers, les anonymes, les «productifs» de l'organisation sociale? Est-ce tolérable si l'on se place dans la lignée de ceux qui, qu'on les appelle socialistes républicains ou hommes de progrès, ont voulu précisément que le rapport du salaire au travail ne soit pas seulement dicté par le marché, mais par l'utilité sociale? Qui ont placé l'égalité au cœur de leur action?»

«Quand on touche aux privilèges, ils se défendent. Et il peut sembler parfois qu'il vaut mieux les ménager. Mais le boomerang de la réalité vient alors frapper: mouvements sociaux, abstentions, crise des représentations. Fin de la gauche».

«Fin de la gauche». C'est un intellectuel de gauche qui lance ce cri d'alarme. Puisse-t-il être entendu des militants du Parti socialiste, à défaut de l'être de ceux qui «sont aux affaires» pour continuer ou peu s'en faut la politique de la droite.

LES BANQUES ET LEURS PRATIQUES

par René Marlin

Au commencement était l'échange primaire individuel, puis vint le troc entre communautés. La monnaie fut créée d'abord sous forme matérielle «sonnante et rébuchante», puis de billets ; c'était la monnaie fiduciaire. La monnaie scripturale intervint avec le chèque. Bientôt apparut la carte de crédit ou plus exactement la carte bancaire bien qu'elle ne soit pas gérée par les seules banques. Nous attendons maintenant la généralisation de la carte magnétique déjà utilisée pour le téléphone. Ce sera la monnaie électronique.

Le banquier faux-monnaieur ?

Le prêteur sur gages, le changeur, l'usurier se transformeront aussi en donnant naissance à celui qui deviendra le banquier puissant et influent, mais pas toujours adoré. La télévision en a déjà donné une illustration récente en portant au petit écran le roman d'Emile Zola «L'argent».

Si le banquier est puissant, c'est que nous le répétons avec les créditistes canadiens, l'Etat lui a cédé progressivement l'essentiel du pouvoir qui était autrefois son exclusivité, celui de battre monnaie. Quoique pas toujours d'accord sur la manière précise, les économistes des différentes écoles admettent tous maintenant que la monnaie «banque centrale» émise par le Trésor, principalement au moyen des comptes courants postaux, ne constitue qu'environ 20% de la masse monétaire disponible «à vue». Les autres 80% sont créés par les banques, car malgré le système des réserves obligatoires, elles mettent des sommes énormes en circulation par l'intermédiaire de la compensation des chèques.

Une confirmation éclatante de ce que nous soutenons depuis longtemps nous vient de Maurice Allais, Prix Nobel 1988 d'économie politique, dont Paul Fabra écrit dans sa rubrique économique du «Monde» le 25 octobre 1988 : «...notre auteur considère tout bonnement qu'il n'y a pas de différence aujourd'hui entre le métier de faux-monnaieur et celui de banquier. A cela près que celui-ci ne recueille qu'une partie du bénéfice. Comme première réforme, il préconise d'inter-

dir aux banques toutes «transformations». Autrement dit, elles ne pourraient plus prêter à long terme les ressources qu'elles empruntent à court terme, pratique qui, en effet, est à la source de presque tous les désordres ambiants...». Ce serait, il est vrai, un premier pas...

Les banques en difficultés et les sauveurs

Les prêts bancaires sont difficiles à obtenir pour les particuliers et les petites entreprises. Mais lorsqu'il s'agit de financer des projets commerciaux ou industriels à fonds presque perdus, on ne compte plus : les créances douteuses s'accumulent. Les banquiers Nord-américains ont prêté des sommes énormes aux mexicains après l'augmentation des prix du pétrole, à partir de 1973. A la suite du retournement de situation, elles ont été mises en grande difficultés. Qu'à cela ne tienne, elles savent bien que la collectivité sera obligée de les soutenir faute de mettre en péril le système capitaliste dans son ensemble. Cela est vrai aussi, et même principalement dans les pays où la doctrine libérale officielle réprouve toute intervention dans les affaires privées.

Il en fut ainsi en 1984 ; le gouvernement américain ayant sauvé le groupe «Chicago Continental Illinois» de la faillite. L'administration américaine vient de récidiver. L'agence gouvernementale «Fédéral Deposit Insurance Corporation» (FDIC) a avancé 4 milliards de dollars, soit 0,5 milliards de moins seulement que pour Continental, afin de garantir la remise à flot de la «First Republican Bank» de Dallas. Cet établissement aurait à son «actif» si l'on peut dire, d'après les experts, 5 milliards de dollars de prêts «à problèmes». Mais qui va venir en aide à la FDIC elle-même ? Certainement pas la «Fédéral Savings and Loan Insurance» (FSLI) qui a le plus grand mal à assurer le sauvetage des nombreuses caisses d'épargne américaines en déficit (1). Le contribuable américain y pourvoira une fois de plus.

Malgré ces interventions, le secteur bancaire américain, en particulier texan, reste vulnérable. Les faillites

des petits établissements se multiplient : 184 en 1987. 325 instituts de crédit sont en difficulté. La seconde banque texane M Corp vient, elle aussi, de demander l'assistance du FDIC (2).

Ne croyez pas que la banque française soit exempte de ces bavures. Elle s'est estimée suffisamment impliquée dans le naufrage «d'Al Saudi Banque» puisque, sous l'égide la Banque de France, les banques créancières ont consenti un dépôt sans intérêt de 2,7 milliards de francs pendant 4 ans et 3 mois «...l'ensemble des établissements financiers français prêtent, sans intérêt, 1,6 milliards... La perte globale résultant de l'absence d'intérêt représenterait environ 800 millions de francs(2)».

Comment faire payer les modestes ?

A la suite de cela, les problèmes des petits usagers paraîtront mineurs. Mais rien ne limite l'appétit des financiers. Ils veulent absolument nous piquer «notre blé» comme l'affirme, narquois, un connaisseur : Michel Charasse, ministre délégué au budget. Après les nombreux exercices fastes où les bénéficiaires s'accumulaient, les cours des titres bancaires se sont effondrés en 1987 de plus de 40%...

Il n'est évidemment pas question que les milieux financiers supportent plus longtemps les conséquences du crash. Il faut donc que le petit déposant paie.

Les banques françaises ne se contentent pas de ne plus rémunérer les dépôts de leurs clients conformément à la loi et à leur désir, alors qu'en Allemagne Fédérale elles versent 0,25 à 0,50%, en Grande Bretagne 4,8% et en Italie 7%. Elles prétendent aussi tarifier toutes les opérations : encaissement de chèques, gestion de portefeuilles boursiers, tenue des comptes, chèques tirés sur elles, retraits aux guichets et aux distributeurs automatiques. Cela se fait bien à l'étranger, mais là les comptes rapportent. Elles augmentent d'une manière inconsidérée leurs tarifs de location de coffres-forts et, par le jeu des dates de valeur : comptes crédités avec 5 jours de retard et débités avec 2 jours d'avance (3), elles gagnent à tous les coups.

Pas étonnant ensuite que les clients soient à découvert malgré leur vigilance ! Mais rien n'est perdu : de nombreux établissements avaient pris l'habitude, en grands seigneurs, d'accepter les découverts, ce qui ne les empêchait pas de décompter alors des agios usuraires (4). La Cour de Cassation a opportunément mis fin à cette pratique en limitant au taux de base bancaire, soit 9,5%, le montant de tels agios. Les victimes qui n'avaient pas accepté les prélèvements par contrat, sont autorisées à réclamer le remboursement du trop perçu rétroactivement, depuis le 4 septembre 1985. Le plus fort, c'est que M. Dominique Chatillon, Président de l'Association française des banques (AFB) a pu se permettre de conseiller à ses adhérents de ne pas appliquer dans toutes ses conséquences l'arrêt correspondant de la Cour en date du 12 avril 1988 ! (5)

Les sorties d'argent

Les retraits sont le gros souci des banques. S'il ne pouvait y avoir que des dépôts, comme tout irait mieux ! Aux guichets, ils reviennent, paraît-il à 20 F par opération (6). Les distributeurs automatiques, au nombre de 11.700 en France (3300 en Allemagne Fédérale, 2600 en Italie) économisent du personnel, mais ils coûtent entre 400.000 et 500.000 F l'unité. L'automatisation du système bancaire se poursuit tout de même, comme dans tout le secteur tertiaire. Au 31 décembre 1986, les effectifs totaux étaient de 408.236 personnes. Il ont diminué de 0,7% en 1986 et de 1,1% en 1987 (7). Encore un espoir perdu pour les chercheurs de gisements d'emplois.

Les chèques sont onéreux : ils reviennent de 2 à 8F. Les établissements ont donc tenté de les faire payer. Ils se sont heurtés à un mouvement de refus orchestré par l'Union Française des Consommateurs (UFC-QUE CHOISIR ?) et ont du y renoncer, au moins provisoirement, le 11 février 1987 à la demande de M. Balladur alors Ministre des Finances. Ils ont poussé à l'utilisation intensive des cartes bancaires.

Mais les cartes ont aussi leurs inconvénients : pertes, vols vrais ou simulés et les contre-mesures que cela implique. De plus le taux de commission payé par les commerçants qui est, en moyenne, revenu de 1,55% à 0,87% en deux ans (2% pour les petits commerçants, 0,40% pour les grandes surfaces) serait insuffisant. Il ne peut être augmenté en raison de la forte opposition, notamment des grandes

surfaces, menée par Michel-Edouard Leclerc. C'est d'ailleurs sur la commission qu'achoppent les pourparlers concernant la carte «à puce». Ce qui retarde la mise en service de cette dernière et risque de faire perdre l'avance qu'avait acquise la technique française dans le domaine du paiement électronique.

Néanmoins, l'objectif a été en grande partie atteint puisque, grâce à 920 millions d'utilisations de cartes en 1987, 730 millions de chèques ont été évités. Là tout ne va pas au mieux puisque le groupement «Cartes Bancaires» aurait affiché un déficit de 1 milliard de F en 1987. Il ne restait plus qu'à décider une hausse des cotisations. Elle a atteint de 11 à 26%, soit un relèvement de 20 à 25 F, faible, il est vrai, en valeur absolue, mais élevé en pourcentage. Les ministres financiers ont alors engagé les usagers à quitter les banques pour déposer leurs fonds sur des comptes ouverts auprès des Comptables du Trésor. On se demande pourquoi ils n'ont pas conseillé également les chèques postaux ? Il est vrai que les bureaux de poste se transforment de plus en plus en banques, en offrant les mêmes services, mais bientôt peut-être aussi, les mêmes désagrèments que celles-ci.

Les banquiers se sont défendus en arguant que les cotisations n'avaient pas été augmentées depuis 3 ans, malgré l'inflation cumulée évaluée à 8%. Le Ministre qui, comme ses prédécesseurs, a les yeux fixés sur l'indice des prix et qui à juste raison, s'inquiète de l'augmentation excessive du coût des services, tente de s'opposer à l'élévation des tarifs bancaires. Il en est de même des associations de consommateurs qui engagent ceux-ci à quitter les établissements dont les tarifs augmentent.

Comment éviter la riposte ?

Les sociologues ont estimé que c'était le comportement trop secret et trop brutal des banques qui était à l'origine des réactions de l'opinion et du gouvernement. Un effort est donc tenté. L'AFB a décidé qu'une liste de 18 à 25 tarifs de services courants (virement, opposition, location de coffre, droit de garde des titres, des coûts de crédits) serait affichée dans les agences avant décembre 1988. Ce n'est là d'ailleurs que se conformer aux prescriptions de la loi du 1er novembre 1984. Dans le même sens, les dirigeants de la BNP ont décidé de rencontrer les représentants des organisations de consomma-

teurs afin d'améliorer l'information de la clientèle (9). C'est la moindre des choses car n'oublions pas que ce sont les déposants qui fournissent aux banques l'essentiel de la monnaie «primaire» pratiquement gratuite. Ces dépôts leurs permettent ensuite de créer l'argent qu'elles prêteront à intérêt et d'en tirer une grande partie de leurs bénéfices.

Les hommes politiques et leurs maîtres

Les différentes manœuvres accomplies souvent à l'insu des clients, comme les affaires des agios et des dates de valeur, ne sont évidemment pas de nature à relever le crédit moral de la profession dans l'opinion. Mais que reprocher à la douzaine de «grands capitalistes d'influence» qui détiennent en France l'essentiel du pouvoir financier (10) ? On l'a vu, les gouvernements ont abdicqué entre leurs mains l'essentiel de leurs prérogatives. Comment alors s'étonner qu'ils se comportent en potentats sûrs de l'impunité ?

Les hommes politiques, un certain nombre sont liés au pouvoir financier, auront-ils le courage de se rebeller contre leurs maîtres ? C'est peu probable malgré le soutien qu'ils recevraient de la population dont, nous venons de le constater, les refus sont de plus en plus incisifs et qui ne se laisse plus aussi facilement manœuvrer qu'auparavant. M. Bérégovoy a promis de moraliser le comportement des banques et de favoriser une plus complète information des actionnaires. Croirait-il possible, lui aussi, le capitalisme populaire ? Ne sait-il pas qu'il y aura toujours des initiés et des ignorants-victimes ? Que n'a-t-il déjà usé de son pouvoir auprès des établissements encore nationalisés : Crédit Lyonnais, CIC, BNP ?

Les législateurs prendront-ils enfin conscience de leur devoir envers les électeurs ? Car, ainsi que l'écrivait Lacordaire : «Entre le faible et le fort, c'est la loi qui protège et la liberté qui opprime».

(1) «Le Monde» du 2 août 1988

(2) «Le Monde» du 11 octobre 1988

(3) «Que choisir ?» Mai 1988

(4) Taux d'usure au 2ème semestre 1988 : 18,76% d'après «Que choisir ?» octobre 1988

(5) «Le Monde» du 28 août 1988

(6) Chiffres cités par «Le Monde» du 1er octobre 1988 et avancés par les banques elles-mêmes !!!

(7) «Le Monde» du 21 juin 1988

(8) «Que choisir ?» septembre 1988

(10) Lire à ce sujet «Le roman de l'argent» de Stéphane Denis - Ed. Albin Michel

La Grande Relève reçoit le journaliste G.-H. BRISSÉ

REVENU SOCIAL GARANTI OU REVENU MINIMUM D'INSERTION ?

Question.- Comme bon nombre de nos compatriotes, vous êtes inquiets de l'évolution du chômage dans notre pays ?

G.H. Brissé.- Il y a dans ce pays, quoiqu'on en dise, de plus en plus de chômeurs réels, de plus en plus de «nouveaux pauvres», alors que, dans d'autres domaines, la productivité s'accroît, que nous sommes en pleine crise de surproduction et que le gaspillage s'étend.

Or, les démarches de charité organisées par l'Etat, les communes, les organisations caritatives, ne peuvent suffire à tout. Elles sont sans doute utiles, voire nécessaires, mais ne sauraient tenir lieu de politique permanente. Plus le temps passe, et plus on s'aperçoit que les caisses de retraite de la Sécurité sociale, de l'Unedic, doivent être remplies à coup de cotisations nouvelles dont on ne voit pas le bout.

Q.- Il y a au moins une certitude : c'est que l'on est amené à distribuer de plus en plus de revenus indépendamment du travail.

R.- La révolution technologique - la révolutionnisme - a pour effet de remplacer les hommes par des machines. Il y a certes des emplois qui se créent, mais ils exigent des niveaux de formation générale et de formation professionnelle de plus en plus élevés.

En contrepartie, tous ceux qui ont servi depuis des générations dans des industries de main d'œuvre et n'ont à louer que la force de leurs bras, se trouvent exclus de la société nouvelle. Ils constituent une importante armée de parias.

La révolution industrielle du début du siècle avait entraîné un colossal transfert de main d'œuvre du secteur rural aux activités industrielles concentrées dans les villes. La révolution technologique en cours supprime les emplois industriels, mais les transferts ne se font plus. Le tertiaire lui-même, espoir des années 70, se ferme.

Dans le même temps, la clientèle privilégiée des organisations syndicales - salariés des usines et des bureaux -

s'effiloche. On peut s'efforcer de dénoncer le mouvement, voire de le freiner, mais ce combat d'arrière-garde est perdu d'avance!

Par le biais des allocations de chômage ou de solidarité, des indemnités de Sécurité sociale, des retraites et pré-retraites, on est amené à distribuer aujourd'hui une masse de plus en plus considérable de revenus qui ne sont plus liés au travail. Ce n'est pas là une évolution occasionnelle, limitée dans le temps, mais un **mouvement structurel à long terme**, dont il faut tirer toutes les conséquences.

Il devient donc urgent de redéfinir une **politique globale des revenus**.

Q.- De quelle manière ?

R.- Jusqu'à présent, on a saupoudré les revenus au petit bonheur la chance en fonction des nécessités du moment ou des groupes de pression existants.

Ce faisant, on n'a fait que multiplier les inégalités flagrantes, dans l'espace et dans le temps. Inégalités devant le travail et le chômage, les impôts, les retraites, la formation. Le résultat en est un effroyable gâchis de ressources et d'énergies humaines.

Une seule certitude : il est clair que l'effectif des producteurs va diminuant alors que s'amplifie la cohorte des consommateurs insatisfaits.

Depuis des siècles, l'Humanité n'a survécu qu'en économie de pénurie. La **révolutionnisme**, en multipliant à l'infini les virtualités de productivité et de production de masse, nous a fait entrer de plein fouet dans la **société d'abondance** qui, faute d'une meilleure maîtrise d'une **économie de besoins**, engendre un énorme **gaspillage**. Il est grand temps d'en tirer enfin les leçons.

Cette évolution, **Jacques Duboin** l'avait très bien perçue et analysée dans les années trente. Elle marquait, affirmait-il, «la grande relève des hommes par la machine», puis par la science. Il n'a malheureusement pas été entendu : c'est, je le crois, le lot commun des **prophètes**. Mais, à présent, face à ce **butoir** gros comme

une montagne, il devient urgent de rechercher des solutions adaptées à l'époque où nous vivons.

Le remède consiste, selon nous, à injecter dans le circuit monétaire une **monnaie scripturale de consommation**, non thésaurisable, c'est-à-dire que sa fonction exclusive est d'acquiescer des biens ou services de grande consommation, largement disponibles sur le marché.

Chaque consommateur bénéficierait ainsi, sans exclusive, d'un **Revenu social garanti** (Resog), sorte de minimum vital couvrant ses besoins fondamentaux.

Q.- Des économistes ont préconisé d'autres étalons de référence pour l'évaluation de nouveaux critères de revenus ?

R.- Vous faites très certainement allusion à des études réalisées par Guy Oostenbrock, puis, plus récemment, par Yoland Bresson et Philippe Guilhaume. Le premier se réfère à l'**étalon-énergie**, les seconds à la **valeur-temps**. Ces recherches méritent la plus grande attention, car elles sortent des sentiers battus et portent sur des références jugées universelles. Mais, quel que soit le critère retenu, **on ne peut distribuer que ce qui existe**, c'est-à-dire en fait, les stocks réels ou potentiels à court terme, de biens consommables et de services existants sur le marché.

Q.- La plupart des formations politiques semblent s'être ralliées récemment à l'idée d'une sorte de minimum social garanti ?

R.- Il semble bien en effet que, devant la difficulté à maîtriser l'évolution du chômage, les partis politiques tentent d'inclure dans leur programme l'idée d'un **minimum garanti**. Mais attention, si l'on recommence, comme dans les années 1981-1982, à saupoudrer à certaines catégories sociales des revenus, on risque une nouvelle fois de réalimenter une inflation que, la conjoncture mondiale aidant, on avait commencé à juguler. Le revenu social garanti doit être,

pour atteindre sa pleine efficacité, **indexé en prise directe sur des produits ou des services réellement existants** - ou susceptibles de l'être dans les plus brefs délais - sur le marché. Il est nécessaire, par ailleurs, qu'il puisse être alloué à tous, de la naissance à la mort, indépendamment des autres revenus.

Or, la récente mouture du **revenu minimum d'insertion** ne va pas particulièrement dans ce sens. Elle n'apparaît que comme une pâle réitération de l'ancienne aide publique, le chômage de l'Etat, mais en fin de compte beaucoup plus restrictive. L'aide publique était allouée, sans limitation de temps, à toute personne inscrite comme demandeur d'emploi, sous réserve, bien entendu, de justification d'ouverture de droits.

Le revenu minimum d'insertion, quant à lui, ne sera offert, pour une durée déterminée, qu'aux plus démunis, qui en auront fait préalablement la demande. Cette démarche sélective, qui jette dans le même panier tous les cas de figure sociaux, les marquera nécessairement d'une « étoile jaune ». L'examen des dossiers sera réalisé à partir de propositions émanant de comités locaux, par le truchement d'instances départementales, en l'occurrence les collectivités territoriales, après avoir transité par les bureaux des préfets. On entrevoit par avance les montagnes de dossiers, rapports, enquêtes, induits par ce dispositif, en amont et en aval.

Je n'aurai pas la prétention d'avancer que ce nouveau plan de « lutte contre le paupérisme », qui s'insère dans les quelque dix-huit mesures édictées par le gouvernement, et vient s'ajouter à la dizaine préexistante, est inutile. Il se réfère, par le biais d'une nouvelle variante de l'impôt sur les grandes fortunes, à un acte de solidarité nationale, et s'inspire de ce principe, qu'il convient de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Mais est-ce bien là le fond du problème ?

Q.- Peut-on allouer ainsi à tous un revenu garanti sans contrepartie ?

R.- La contrepartie du revenu social garanti serait bien entendu l'**exigence de service social**, tant au niveau des personnes que des collectivités. Il n'est certes pas question d'instaurer une nouvelle variante de travail obligatoire. Mais, sur la base du revenu social garanti, et sur cette base seulement, des notions telles que le parta-

ge du travail, l'aménagement des horaires, l'extension des travaux d'utilité collective ou sociale et surtout, la multiplication des filières de formation, de perfectionnement personnel ou professionnel, prennent tout leur sens et peuvent être développées dans l'intérêt de tous. Chacun, du plus jeune âge au crépuscule de sa vie, doit pouvoir trouver dans la société la place qui lui revient, en fonction de ses talents, de ses aptitudes, de son expérience et de l'évolution de ses connaissances.

Q.- Qui sera chargé de distribuer ce revenu ?

R.- J'ai suggéré, il y a de nombreuses années déjà, la création d'un **Syndicat national d'usagers et de consommateurs** (SNUC) qui regrouperait, non seulement les organisations de défense des consommateurs existantes - ou à créer - mais aussi, les associations de chômeurs, caritatives, familiales, écologistes, les caisses d'Allocations familiales et de Sécurité sociale. Chacun conserverait sa spécificité, ses structures, mais participerait, dans ce cadre général, confédéral, à la distribution du **revenu social garanti**.

Q.- J'en reviens à la question évoquée plus haut : cette relance de la consommation ne risque-t-elle pas de relancer l'inflation ?

R.- L'objection première est effectivement que l'introduction d'un revenu social garanti ne contribue à relancer l'inflation par la consommation. Mais, en 1981, cette relance a été réalisée exclusivement sous l'angle de l'accroissement des salaires et des revenus connexes, les allocations familiales par exemple. Lorsque l'on procède de la sorte, on s'expose à une surchauffe de l'économie, au risque d'un accès de fièvre inflationniste, lié à un recul des marges bénéficiaires des entreprises qui les place en position difficile sur le marché mondial, parce qu'accablées de charges sociales et fiscales trop lourdes, elles ne peuvent plus faire face, à armes égales, à la concurrence internationale.

De surcroît, cette relance de la consommation par une hausse incontrôlée des salaires et de certains revenus, a le grand inconvénient d'induire une ségrégation de type social : certaines catégories sociales en bénéficient au gré des mouvements reven-

dicatifs, et d'autres en sont exclues, telles par exemple l'armée montante des chômeurs dont les allocations ont été réduites en peau de chagrin, au fil des ans, dans la confusion la plus totale, au gré des grands équilibres budgétaires et certainement pas en considération des besoins spécifiques des personnes.

Enfin, ce type de relance de la consommation n'a qu'un temps : la nécessité de « resserrer les écrous » reprend vite le dessus et, à cet égard, les plans dits de rigueur, budgétaire et gestionnaire, procèdent de la même démarche, qu'ils émanent de la droite ou de la gauche. Dans l'un et l'autre cas, c'est la grande masse des consommateurs qui en fait les frais.

Toutes autres sont les retombées concrètes du **revenu social garanti**, si la monnaie de consommation qui lui sert de support prend appui sur un choix judicieux de produits ou services faisant peu appel à l'importation. Nous en attendons en outre une **relance sélective de la croissance**, la création d'activités nouvelles génératrices d'emplois nouveaux et de richesses pour tous, y compris pour la collectivité publique par le biais de la TVA. Mais, pour atteindre cet objectif, il apparaît indispensable de libérer les entreprises, en particulier les PME artisanales ou familiales, des charges sociales et fiscales, ainsi que des formalités administratives qui étouffent et découragent actuellement toute initiative.

La **révolutionnaire** apporte une chance inespérée à l'essor des petites et moyennes entreprises que l'on peut implanter à peu près n'importe où, car elles ne sont plus tributaires comme autrefois des sources d'énergie ou de la difficulté de faire passer l'information.

Or, la préoccupation première d'un investisseur, quel qu'il soit, n'est pas de « faire » de la paperasse ou de répondre à des contrôles tatillons, mais de produire dans les meilleures conditions possibles, de vendre son produit selon les clauses les plus avantageuses et d'en tirer un bénéfice.

Plutôt que d'allouer des aides ruineuses aux entreprises qui se créent ou se développent, ne serait-il pas plus rentable pour tous d'alléger leurs charges et de permettre aux établissements bancaires d'ouvrir plus largement en leur faveur le robinet des prêts bonifiés ?

GUSTAVE

Q.- Distribuer à tous une sorte de minimum vital en prise directe sur les produits et services de grande consommation, c'est bien, mais qui va payer?

R.- Je ferai remarquer en premier lieu qu'il est beaucoup plus coûteux pour la collectivité de détruire des surplus alimentaires et autres, que de les distribuer, de faire circuler des trains vides que de les remplir à prix réduits, de laisser des logements inoccupés parce que les propriétaires n'ont plus les moyens de les entretenir ou les locataires de payer un loyer, etc. L'abbé Pierre et les organisations charitables l'ont bien compris en créant des **banques alimentaires**, en organisant des repas gratuits à bon marché.

Mais la charité publique ou privée est souvent une atteinte à la dignité des personnes : on doit tendre à lui substituer un **droit à la subsistance pour tous**, en échange d'un service social, même à temps réduit.

Par ailleurs, comment peut-on admettre qu'il soit particulièrement avantageux pour la collectivité d'imposer aux agriculteurs des quotas, voire de leur allouer des subventions pour qu'ils produisent moins, parce qu'il y a trop de lait, de beurre, de sucre, de blé, de viande? Qu'en pensent les familles condamnées au chômage et qui tentent de subsister avec un pécule dérisoire?

Une gestion plus saine des deniers de l'Etat, un minimum d'économie distributive permettraient sans aucun doute un transfert des richesses en faveur des plus démunis, beaucoup plus efficace que la méthode contraignante qui consiste à faire fonctionner le bon vieux principe des vases communicants.

Q.- Vous préconisez par ailleurs une réforme de la fiscalité...

R.- Notre système fiscal est devenu un monstre, une espèce de Minotaure qui se repaît de ses victimes dans un labyrinthe sans cesse renouvelé.

Depuis une bonne trentaine d'années, je fais activement campagne pour **l'abolition de l'impôt sur le revenu** qui représente à peine vingt pour cent des recettes fiscales et nécessite l'entretien très dispendieux d'un corps d'agents de l'Etat qui pourraient être employés bien plus utilement à d'autres tâches.

Il en est de même de la **taxe professionnelle**, laquelle a pour effet de

pénaliser les créations d'emplois que l'on subventionne largement par ailleurs.

Le simple bon sens voudrait que l'on modulât davantage les taux de la **taxe à la valeur ajoutée** en instaurant progressivement une super TVA sur les produits de luxe ou demi-luxe, excluant bien entendu tous ceux qui sont destinés à l'exportation.

Or, actuellement, on semble s'engager dans la voie inverse : sous le prétexte d'harmoniser la TVA à l'échelon européen, on tend à la diminuer chez nous, sur des produits qui relèvent d'une «opération gadget» à odeur de soufre démagogique. M. Michel Rocard a eu raison de s'élever récemment contre cette dérive. On a l'impression que la France contemporaine n'a plus d'autres ressources que de s'aligner sur des modèles étrangers, mais qu'elle est incapable de promouvoir sa propre «matière grise».

Puisque de tout temps les privilégiés ont vécu du travail des « autres », pourquoi « les autres » ne pourraient-ils pas vivre du travail des machines ?

J. Duboin « Les yeux ouverts »

Le second volet d'une réforme fiscale tant attendue et jamais fondamentalement mise en œuvre ne serait autre que **l'impôt sur l'environnement** : selon le principe «les pollueurs seront les payeurs».

Enfin, troisième volet, celui de **l'impôt foncier**, nécessiterait que l'on inverse tout bonnement le système d'imposition actuel en faisant payer plus cher ceux qui laissent leur terrain en friche : autrement dit, en valorisant la valeur d'usage par rapport à la valeur d'échange.

Ces deux dernières taxes seraient destinées à alimenter les budgets des communes, des pays et des régions et remplaceraient avantageusement les impôts locaux, système de prélèvement profondément injuste, arbitraire et inégalitaire comme chacun le sait. L'ensemble de ce dispositif, en particulier le réaménagement de l'impôt foncier, serait un sérieux encouragement à la décentralisation, voire à la déconcentration des activités.

Q.- La réforme régionale ne vous satisfait pas?

R.- Les vingt-deux régions actuelles

sont les avatars rabougris d'un découpage très artificiel qui se surajoute aux cantons, arrondissements et autres départements. Ces entités administratives, avec leurs assemblées et leurs structures bureaucratiques, font souvent double ou triple emploi. La collectivité de base doit demeurer la commune, les communes étant associées en **pays** qui, ici ou là, pourront déborder les frontières d'une région comme c'est le cas de certains bassins d'emploi.

Communes, pays, régions de plein exercice, telle devrait être la **France fédérale** de demain, avec une douzaine de régions; la **structure en escalier fédéraliste** permet, de la personne à la commune, de la commune au pays, du pays à la région, de la région à la nation, de la nation au continent et du continent au gouvernement fédéral mondial, de déléguer à l'échelon immédiatement supérieur une part de sa souveraineté. Sans délégation à l'échelon immédiatement supérieur, librement consentie, de sa propre souveraineté, il n'est pas de démocratie possible.

J'estime par ailleurs que les assemblées régionales devraient accueillir en leur sein les organisations syndicales ou professionnelles représentatives, les associations écologistes et de consommateurs, les confédérations familiales. Il n'est pas normal que ces dernières n'aient droit qu'à un strapontin dans les conseils économiques et sociaux, organismes purement consultatifs. Il n'est que temps qu'elles participent à part entière à l'élaboration des lois et budgets, y compris au plan national.

Q.- Comment vous situez-vous par rapport aux deux systèmes économiques qui se partagent actuellement la planète?

R.- Je ne crois ni aux vertus d'un libéralisme concurrentiel exacerbé qui ne serait que la consécration de la loi de la jungle, ni aux bienfaits d'un collectivisme étatiste, simplificateur et contraignant où l'individu perdrait son âme. A mes yeux, le socialisme n'est autre que la recherche permanente des structures permettant le libre épanouissement de la personne, de toutes les personnes, dans le cadre d'un communautarisme bien conçu et d'une société aussi harmonisée que possible.

RUMEUR

Reagan, candidat au Nobel de la Paix? Sans doute a-t-il juré d'exterminer l' "empire du mal". Il a aussi fait bombarder le Liban, la Lybie, la Grenade, aidé les rebellions au Nicaragua, en Afghanistan, en Pologne, déployé une force de frappe, mis en place une machine de guerre équipée de milliers de missiles à charges nucléaires, semé la terreur en promenant dans le Golfe une armada provocatrice, ravitaillé les belligérants de la guerre Iran-Irak, dénoncé traités et accords de limitation des armements, réarmé l'Allemagne et le Japon, truffé l'espace d'engins militaires, donné le feu vert au projet I.D.S.. Coutumier des discours incendiaires, il a appelé à la croisade contre le "Satan" de l'Est. Un si beau palmarès ne devrait guère inciter les gens de Stockholm à souscrire pareille candidature.



LE JAPON ENTRE DANS LA DANSE

Venue s'ajouter aux projets de démantèlement des armements européens, l'extinction d'un certain nombre de conflits dits "régionaux" a marqué un coup d'arrêt au fructueux commerce des matériels de guerre. Il devenait urgent que, sous la pression américaine, les Japonais s'inventent, à leur tour, cette même menace soviétique qui a si bien réussi à justifier la mise en place de contre-feux dans l'aire occidentale, permettant le vote des délirants budgets de l'Otan et du Pentagone, consacrés à la Défense. Avec ses yens dont il ne sait que faire, le Japon se lance dans la guerre froide, faisant le bonheur des marchands et des fabricants en mal de débouchés.



RETOUR DU VEAU AUX HORMONES

20% du poids en flotte vendue au prix de l'escalope. Une excellente performance en matière de productivité comptable.



ECOLIERS AMERICAINS

«70% de cancrés». Un modèle de civilisation.

H.Muller

Question à poser aux téléspectateurs:

Vous êtes contre l'augmentation de la redevance. Vous préférez le financement des chaînes par la publicité. Mais qui paie la publicité et les publicitaires?

● Théodore Monod a reçu du Président de la République une invitation à assister à la réception offerte à l'occasion de la dernière «fête du 14 juillet» au Palais de l'Elysée.

Voici la réponse de cet ami de la paix :

« Monsieur le Président,

Je tiens à m'excuser de ne pouvoir assister à la réception du 14 juillet à laquelle vous avez bien voulu m'inviter.

Je continue à nourrir le vivant espoir que le jour viendra où la fête nationale ne sera plus seulement militaire et verra défiler aussi les bûcherons, les cheminots, les mineurs, les instituteurs, les infirmiers, et plus uniquement les hommes de guerre.

Dans l'attente de ces temps nouveaux où, de plus, le refrain de notre hymne national ne sera plus sanguinaire et raciste, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération ».

Théodore Monod

(Extrait de « Union Pacifiste ». Repris de «DIRE»)

● « Survival game » un nouveau jeu, pour adultes proposé pour 3000FB par week-end et par personne, afin de permettre à des (presque) désaxés de jouer à la guéguerre tout un week-end. L'association Adventura vous fournit les uniformes et les fausses armes qui tirent des capsules libérant un liquide rouge sang. Nous ne vous indiquerons pas le numéro de téléphone d'Adventura.

● Les réserves de charbon du monde sont évaluées à environ 10.000 gigatonnes (10.000.000.000.000 kg). Si cette quantité était recouvrable elle serait suffisante pour des milliers d'années au rythme actuel de la consommation. (Rapport de la 12ème session du Comité des mines de charbon de l'OIT 1988).

d'après Tam Tam N° 164

GUSTAVE RODRIGUES, PRÉCURSEUR DU DISTRIBUTIVISME?

par Denis Bloud

C'est en 1935 que Gustave Rodrigues déposa aux Editions Liberté, 6 bis, rue de l'Abbaye, à Paris, le manuscrit de son ouvrage intitulé «Le Droit à la Vie», sous-titré «L'unique solution du problème social». Ce livre ne semble pas avoir vu le jour mais, grâce à un ami dont le père connaissait l'auteur, nous avons pu retrouver cet important témoignage des origines du Distributivisme.

A l'époque, Jacques Duboin venait de fonder sa «Ligue pour le Droit au Travail et le Progrès social», face à un chômage mondial généralisé (de 30 à 40 millions selon l'estimation de Rodrigues). Mais ce dernier voyait déjà l'impossibilité de promettre «du travail à tous. Il écrit en effet : «Le chômage prolongé et généralisé a une signification profonde: il marque le passage chaotique et douloureux de l'ère du travail à celle des loisirs». Déjà, il voyait que : «Economiquement, l'humanité est dans un cul-de-sac». Inéluctablement, le travail tend vers zéro car il est repris par la machine. «Donner du travail» revient, pour les gouvernements à reprendre la vieille idée des ateliers nationaux de 1848, rien de plus. L'ordre social ne peut donc plus être fondé sur le travail humain : comme l'a dit Lénine, «le monde qui reposait hier sur des épaules de chair, repose aujourd'hui sur des épaules de fer». L'homme est bien devenu, selon Claude Bernard, «le contre-maître de la création», mais par machines interposées, où le facteur humain n'est plus qu'un anachronisme. La richesse collective produit la misère individuelle. Jamais l'humanité n'a été plus riche (en 1935, la semaine de 16 heures s'instaurait aux Etats-Unis) tandis que jamais les hommes n'ont été plus pauvres!

Visionnaire, Rodrigues prévoit alors que «le résultat le plus certain du chômage, ce sera la fin du capitalisme», qui ne peut plus vivre que de rapines, les scandales étant sa condition d'existence. Il devra sa ruine à ce qu'il se révèle incapable de distribuer ce qu'il produit.

Les uns crèvent de ne pouvoir vendre, les autres de ne pouvoir acheter la production des machines, et entre les deux l'Etat crève aussi de ne plus recevoir la dîme prélevée sur des transactions qui ne se font plus. Rien ne vaut plus rien, car nous avons de tout à profusion, tout en demeurant persuadés qu'il n'y en a pas pour tout le monde! On est resté à la loi de la jungle, de Malthus, de Darwin, mais en donnant la priorité absolue au robot, seul rentable, sur l'être humain. Ce dernier, qui ne représente en énergie, qu'un millionième de turbine de 1935, peut-il prétendre avoir une quelconque valeur économique?

«S'il n'y a pas destruction de richesses, il y a disparition du profit : tout le capitalisme est contenu dans ce postulat». Et c'est à l'Etat qu'il incombe de socialiser les pertes, le coût de la destruction de la production invendable, au lieu de la distribuer. Ceux qui peuvent encore consommer paient donc pour que ceux qui le voudraient ne le puissent pas! Déjà en 1935 se profilait la concurrence japonaise : «ses montres, qu'il jette sur le marché à raison de 150F le kilo, sont en train de tuer l'horlogerie de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds».

Tout est tellement abondant que le signe mesurant la rareté, la monnaie, tend lui-même à disparaître aussi. C'est la fin du régime des prix et la renaissance du troc, plus rentable car supposant deux désirs sans valeur marchande fixe, pouvant donc se passer de monnaie, de prix fixe pour tout le monde. C'est finalement ce qui se passe dans les opérations de compensation bancaire, d'enchères, de mise à prix et de négociations directes. Avec une monnaie dépréciée, instable, commercer n'est plus un échange, c'est spéculer. Posséder de l'argent n'est pas plus sûr que détenir une marchandise quelconque. Le but est donc d'augmenter, non pas la masse monétaire, mais sa vitesse de circulation (idée proudhonienne) jusqu'à supprimer l'argent le jour où il

devient obstacle aux trocs, aux échanges. Ni inflation, ni déflation : circulation. Ce n'est pas parce que l'argent ne circule pas qu'il y a crise, mais c'est parce qu'il y a crise de consommation que l'argent ne peut plus circuler et devient parasitaire.

Pour Rodrigues, ce qui fait obstacle à la distribution généralisée, c'est l'attachement à la propriété individuelle, sur laquelle est fondée le capitalisme : «Alors qu'en règle générale les différents droits reconnus légalement à l'homme sont à base d'égalité, seul le droit de propriété est à base d'inégalité, car il n'est pas accessible à tous au départ, l'héritage commun étant confisqué par certains. Cela malgré le fait que la propriété n'apporte plus la sécurité car les patrons demandent à être salariés».

Les scandales et la violence sont dus à cette hypertrophie monstrueuse d'une richesse accaparée non répartie. «Nous sommes bien revenus à l'époque d'une nouvelle féodalité, plus féroce parce que plus systématique et plus rationnellement organisée que celle du Moyen-Age». «L'esclave antique était propriété du patron, qui devait en assurer l'entretien». L'esclave moderne n'est plus objet de localisation de services, donc réduit à une notion abstraite de «prestataire de service», placé sur le même plan que la machine quant à son utilité pour le capital.

Mais ce même esclave est censé, non seulement fournir les services qu'on lui demande, quand on en a besoin, mais consommer la production selon les besoins qui sont créés par le profit. Le détenteur de l'outil de production touche donc un profit des deux mains car «comme travailleur, je produis 10 mais touche 8, et comme consommateur je paie 12 et reçois 10». Ce n'est pas le vol que dénonce Proudhon, mais une forme subtile d'usure. Le vol proprement dit atteint toute sa dimension avec le capitalisme bancaire. A ce propos, Gustave Rodrigues constate que la banque, en tant qu'intermédiaire, ne produit rien. Il oublie son rôle de créatrice de monnaie scripturale, constituant actuellement les trois quarts de la masse monétaire de transaction.

Mais lorsqu'il écrit : «la banque mène le monde» et que «les banquiers sont rois», qu'ils détiennent, «sans rien produire et précisément parce qu'ils ne produisent pas, tous les postes de commande de la production», Rodrigues rejoint finalement l'analyse de Jacques Duboin, pour lequel la pseudo-production d'argent par les banques («créations ex nihilo» selon les termes de Jacques Riboud) n'est qu'un profit supplémentaire qu'elles se procurent, par des jeux d'écritures comptables. «Le capitalisme aboutissant à l'omnipotence des banques n'a-t-il pas signé sa propre condamnation?»

Condamner le capitalisme, c'est finalement condamner, sinon toute propriété individuelle, du moins celle des moyens de production. Pour Rodrigues, la propriété est un «crime social» qu'il faut supprimer avant qu'elle se supprime elle-même dans une crise terrible (dont on voyait déjà les premières convulsions en 1935 et qui allait éclater de manière effroyable par la guerre mondiale). Le capitalisme, dans son genre se veut distributisme dans la mesure où il répartit, non pas les profits, mais les pertes et les destructions de richesses, où il supprime, finalement les objets de propriété lorsqu'ils sont trop nombreux pour que son profit puisse se maintenir. La guerre n'est qu'un avatar logique des assainissements de marché et autres gels de terres que l'on connaît bien. «Le capitalisme, qui n'est possible que par la rareté, génératrice du profit, cherche à tuer l'abondance qui le fait disparaître». On détruit d'abord les produits puis, si ce traitement ne suffit pas, on détruit leur cause : les moyens de production. Tout cela à titre onéreux bien entendu, payé par la société solvable. Au Sénat français, le rapporteur de la Commission des Finances, Marcel Régnier, demande candidement : «Est-ce le moment de pousser à des recherches scientifiques qui ne pourront peut-être que nous gêner?», recueillant l'assentiment général... «Et M. Jacques Duboin d'insister avec force : les besoins comme tels ne comptent pas économiquement, mais seuls parmi eux les «besoins solvables».

Lorsqu'il y a abondance («surproduction» en termes capitalistes), il n'y a plus à échanger, il n'y a qu'à distribuer. Le passage du rare à l'abondant entraîne logiquement celui du payant au gratuit. La non participation de l'abondance réelle conduit à des aberrations telles que cette affirmation solennelle de la C.G.T. en 1934 : «Le droit au travail se confond pour nous avec le droit à la vie». Rodrigues est ici en avance sur son temps lorsqu'il dénonce l'imposture du plein emploi et même sa contradiction intrinsèque car le propre du progrès social est de réduire, et à terme de supprimer, le travail humain : «le loisir doit devenir la règle et le travail l'exception». «Déshonorons le travail» s'écriait alors un autre visionnaire, Joseph Dubois. Personne ne revendique le droit au service militaire ou à l'impôt, qui sont des charges. Je n'ai pas droit au service de travail pour la société, mais à la sécurité vitale qu'un tel service doit me garantir, d'une manière ou d'une autre. C'est ainsi que Rodrigues parvient naturellement à la notion de «service civil» minimal, que Jacques Duboin appellera «service social».

Dans cette humanité régénérée et enrichie par la science, nous n'avons plus le

choix qu'entre une politique de destruction et une politique de distribution». L'on sait quel choix a été fait cette année après que ces lignes furent écrites...

Cette notion de redistribution de la production des machines entraîne naturellement celle de l'allocation d'une monnaie de consommation, sous forme de «bons de consommation» et de «monnaie à court terme». Mais pour cela, la transition ne peut être que révolutionnaire. Rodrigues salue d'ailleurs, à ce propos, Jacques Duboin qui n'a pas hésité à intituler un de ses ouvrages : «La Grande Révolution qui vient», considérant le régime capitaliste comme définitivement condamné. Car il lui faut être totalitaire, dictatorial, pour pouvoir conserver son système de profits antisociaux, s'il ne veut pas refaire appel à la méthode - trop coûteuse sans doute à ses yeux - de la guerre mondiale. Ne pouvant plus vivre de profits, il en est réduit aux rapines (prédateurs, O.P.A., raids, etc.) exactement comme la féodalité du Moyen-Age. Rodrigues refuse donc l'idée de Jacques Duboin de jeter «un pont entre le passé et l'avenir» car «cette distribution du travail que préconise Jacques Duboin, le capitalisme la refuse». Cela serait trop dangereux pour son existence. Mais il faut viser à cet ordre nouveau, tout de suite, sans trait d'union avec ce qui est déjà mort.

Il faut exiger la maximisation du bonheur pour le plus grand nombre possible, non pas au moyen d'un minimum vital mais de ce que Rodrigues appelle un «minimum maximum, porté aussi haut que le permettront les possibilités de l'heure», fonction à la fois de la dignité de la personne et du rendement de la production.

Rodrigues distingue les besoins fondamentaux, incompressibles, pour lesquels seraient distribués des bons de consommation nominatifs et personnels afin d'éviter toute spéculation, ainsi que des redistributions en nature; et les besoins plus spirituels, accessibles au moyen d'une monnaie gratuitement distribuée mais à court terme «non thésaurisable», permettant des choix et des initiatives personnelles. Ceux qui refuseraient le «service civil de travail» recevraient des «bons de consommation de moindre valeur». La monnaie de compte à court terme servirait à procurer «un supplément de jouissance, mais non pas à vous conférer une puissance». On sera donc en devoir de la dépenser dans un temps très court, «pour tuer en vous un souci d'épargne qui n'aura plus aucune raison d'être». Les grosses entreprises seraient socialisées mais les petites unités de production individuelles seraient respectées. Rodrigues esquisse alors tout un plan de transmission des richesses au

pays : transports, commerce, banque. Celle-ci serait remplacée par un «Institut National unique» à succursales, facilitant la transmission des richesses. «La banque de l'avenir sera presque une banque de troc : produits contre produits, services contre services.»

Pour conclure, Rodrigues développe son thème essentiel, le Droit à la Vie, par opposition au «droit au travail» et autres revendications mal comprises. «Le danger pour l'humanité, c'est de ne pas se mettre assez vite à la page. Car si les circonstances sont révolutionnaires, les esprits ne le sont pas. Ils continuent à voir l'avenir à travers le prisme du passé. Ils réclament du travail, de l'argent, tout ce qui est en voie de disparition rapide, tout ce qui n'est qu'une survivance et qui est en train de perdre sa raison d'être. Ils sont effarés quand ils nous entendent tenir le langage contraire : loisir et gratuité.» «On ne veut, ni ne peut comprendre qu'il faut en effet s'installer dans le chômage et l'aménager». Contrairement au positivisme d'Auguste Comte qui divinise la société (le Grand-Etre), Rodrigues estime que celle-ci n'est qu'un moyen au service de l'individu. Pas de «religion de l'humanité» donc, même si Rodrigues n'évite pas tout à fait le piège de la «religion et de l'individu» et de l'anthropocentrisme polluant qu'elle suppose. Mais au moins, on ne saurait le taxer de collectiviste ou de communiste! Ses jugements sont très actuels, à 53 ans de distance: «L'indigence de pensée, le manque d'imagination, la puérité des conceptions de ceux qui nous dirigent est quelque chose de proprement effarant. En toute sincérité, ils nous promettent «la fin de la crise» et «la reprise des affaires»! Ces hommes, fossilisés dans des formules anciennes, entrent dans l'histoire à reculons. «Le résultat d'un tel délire, c'est qu'ils nous proposent comme idéal, une vie diminuée, étriquée, ratatinée. Leur programme se résume en un mot. Tout ce qu'ils ont à nous offrir, c'est le Droit à la Mort». Ou leur formule, ou la nôtre. Ou la bourse, ou la vie!

L'ouvrage de Rodrigues se termine par une «Déclaration du Droit à la Vie» qui mériterait d'être rappelée dans «La Grande Relève», ainsi que par un plan précis de réorganisation économique selon les principes ci-dessus exposés. En conclusion, Gustave Rodrigues peut à bon droit être considéré comme un des pères fondateurs de l'Economie Distributive, dont le flambeau allait être repris de main de maître par Jacques Duboin et transmis à ses continuateurs actuels. Le message reste le même, l'unité de pensée converge vers le même objectif, qu'il nous appartienne maintenant de réaliser, si le temps en est bien venu.

«Je suis entièrement d'accord sur vos idées, il est tout à fait normal de redistribuer entièrement à tous et sans exclusion aucune ce que notre terre nous donne en abondance!

Mais j'aimerais attirer votre attention sur un point que vous n'avez sans doute pas ou peu abordé : science sans conscience n'est que ruine de l'âme.

Or, il est évident qu'une société basée sur les nouvelles technologies sans aucune contrepartie peut amener au pouvoir une caste de technocrates, de scientifiques qui détiendront le droit de vie et mort sur les individus. Il y a d'ailleurs à ce sujet un livre qui nous interroge, il s'agit de 1984.

Actuellement, il reste des gens qui se battent contre les injustes, ce qui est normal, mais si demain tous ont droit à tout, restera-t-il encore des êtres pour se battre puisque la satisfaction primaire des besoins sera assurée.

Certes, les principes de l'économie distributive sont en fait le fondement des droits de l'homme. Il est vrai qu'il est merveilleux de penser que demain, on pourra abolir la faim dans le monde, les guerres, la pollution et autres horreurs du monde capitaliste. Mais que faire dans le domaine de l'esprit?

Il est important de penser à une solution globale qui soit à la foi matérielle et spirituelle. L'expérience d'Auroville en Inde est un exemple qui nous montre le chemin. Je suis prêt à répondre aux lecteurs qui ne sont pas au courant de l'expérience d'Auroville.»

P.D. Mauron

Notre réponse

Nous sommes preneurs. Envoyez-nous un article à publier sur l'expérience d'Auroville. Merci.

TOUT EN MAINS

Nous avons maintenant tout en mains pour changer l'unique destin de tous les humains sur la terre.

Nous avons tout un passé, des héritages accumulés par des généreux ancêtres...

Nous sommes aussi les héritiers d'un pauvre système financier qui retient toujours prisonniers les hommes de ce vingtième siècle.

Et c'est bien là que le bât blesse : Si nous avons tout dans les mains nous n'avons pas tout dans la tête. Il reste le plus difficile c'est de nous déconditionner!

Albert Chantraine

INITIATIVES

Nous avons reçu d'E. Vaissaire la copie de la lettre qu'il vient d'envoyer au Président de la République pour revendiquer le droit à l'objection de conscience en matière d'impôt, c'est-à-dire le droit d'affecter à des oeuvres de Paix, les 20% de ses impôts qui sont affectés aux armements par les gouvernements.

Sa lettre au Président contenait un chèque représentant les 20% de son impôt et adressé au "Ministère de la Paix", espérant qu'un tel chèque pourra enfin un jour être encaissé!

Nous attendons d'une minute à l'autre la réponse du Président...

CONTACTS

Abonnés de la région du Tarn, de Toulouse, de Montpellier, un nouvel abonné demande des contacts. Dites-nous si vous êtes d'accord pour lui communiquer votre adresse.

CITOYENS DU MONDE

Sous l'impulsion du Centre des Citoyens du Monde, 24 associations locales organisent une "Décade des Droits de l'Homme" du 1er au 10 décembre 1988 à Vichy (Allier). Le Vendredi 9 Décembre, à 20h30, à la Maison des Jeunes, René Marlin parlera d'Economie distributive et participera à une discussion publique, dans le cadre de la décade; avec la présence de Jean-Michel Belorgey (P.S.) Président de la commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, rapporteur du projet de loi sur le Revenu Minimum d'Insertion, et de Jacques Barrot (C.D.S.) ancien Ministre de la Santé.

Lisez, faites lire, un OUVRAGE DE REFLEXION et de LONGUE HALEINE :

ELEMENTS DE SOCIOLOGIE SCIENTIFIQUE

par Marc IEL

Acommander à LA GRANDE RELEVÉ 592 pages, 85 F franco

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR QUE VIVE LA GRANDE RELEVÉ

A. Chantraine : 425 - R. Bailleux : 100 - F. Robin : 50 - R. Bené : 10 - A. Lemur : 40 - A. Naude : 50 - Mlle Pineau : 250 - R. Daugey : 10 - J. Escalettes : 60 - Para : 40 - M. Kanter : 40 - R. Asseman : 300 - Ch. Chilard : 68 - J. Ménager : 100 - Mme Lahens : 300 - Abecassis : 100 - Mme Bamière : 10

TOTAL : 1.953 Fr
MERCI A TOUS

résumé de nos thèses

Pour produire ce dont il a besoin pour vivre, l'homme a toujours cherché à améliorer ses techniques, afin d'alléger sa peine. Mais en ce 20^e siècle, l'accélération des progrès technologiques est une révolution sans commune mesure avec celles du passé. De puissantes machines et des robots sont capables aujourd'hui de remplacer le travail de l'homme dans toutes les tâches de routine, se substituant non seulement à ses muscles et à l'agilité de ses doigts, mais aussi à sa mémoire, à la plupart de ses sens, et même aux activités purement logiques de son cerveau.

Avec la découverte des codes de la nature (génie génétique en particulier) et les productions de matières premières sur mesure, l'humanité est en train de vivre une véritable mutation ; **elle est au seuil d'une nouvelle civilisation.**

Cette "révolution de l'intelligence" est, comme l'annonçait J. Duboin en lançant ce journal en 1934, "la grande relève" des

hommes par la technique, dans tous les processus de production. Fini le temps, où, pour assurer sa survie, l'homme était obligé d'y consacrer toutes ses forces et toute sa vie ! L'essentiel des productions nécessaires peut désormais être réalisé par des robots...

Ceci implique d'énormes changements dans nos comportements économiques. Il faut d'abord admettre l'idée que le pouvoir d'achat ne peut plus être mesuré par la durée d'un travail accompli. Et ceci nous oblige à imaginer d'autres moyens que le salaire pour accéder à tout ce que les robots fabriquent pour tous.

C'est parce que nous n'avons pas eu le courage de renoncer à des habitudes qui se révèlent inadaptées, que nous avons laissé notre monde se transformer en une gigantesque poudrière, où tout craque, où tous s'affrontent. Un monde devenu tellement absurde qu'il dépense 10 millions de francs **chaque minute** pour préparer la guerre,

mais ne trouve pas d'argent pour empêcher des millions de gens de mourir de misère. La misère grandit quand s'ouvre l'ère de l'abondance !

Nous sommes ainsi à la charnière entre deux civilisations. Héritière d'un formidable potentiel de savoir-faire et de techniques (qui est le fruit des efforts accumulés par toutes celles qui l'ont précédée), notre génération a l'énorme tâche d'assurer l'adaptation de la société humaine à cette brutale transformation. Il nous appartient d'imaginer et d'installer les moyens pour que ces immenses possibilités, au lieu d'écraser la plupart d'entre nous, soient maîtrisées et organisées pour assurer l'épanouissement optimum de **tous** les êtres humains... et de leurs descendants sur cette planète.

A l'époque où le monde dit civilisé surmontait la crise de 1929... pour s'enfoncer dans la seconde guerre mondiale, ces moyens ont été imaginés et proposés par J. Duboin sous le nom d'économie distributive :

L'économie distributive

Le travail : même en développant toutes les possibilités, il restera toujours les tâches que seul un humain peut accomplir. Celles-ci doivent être partagées entre tous, en fonction des aptitudes et des besoins. C'est à la fois un **devoir**, celui de participer, et un **droit**, celui d'être un citoyen qui assume son rôle. Cette participation aux tâches nécessaires devient un **SERVICE SOCIAL** dont la durée calculée sur une vie, ne fera que diminuer à mesure des progrès de l'automatisation. Ainsi peut augmenter pour tous la proportion de **temps dégagé** pour des activités **librement** choisies.

Dès lors que le temps de travail humain décroît pour une production croissante, il faut **dissocier** travail et revenus.

Les revenus. Les revenus n'étant plus mesurés par le travail, il faut trouver d'autres critères pour que chacun reçoive sa part d'une production qui peut croître à volonté. L'économie distributive assure à chacun cette part en lui versant régulièrement son **revenu social** (la carte à mémoire est parfaite pour cela) de la naissance à la mort : tout individu homme ou femme, travaillant ou pas, devient ainsi un être économiquement indépendant.

La monnaie : Pour qu'il puisse y avoir équilibre entre l'ensemble de ces revenus distribués et les richesses disponibles, la monnaie distributive n'est **pas thésaurisable et elle ne circule pas.** C'est une **monnaie de consommation** qui

s'annule (comme s'annule un crédit) quand une production ou un service est parvenu à son consommateur. C'est un moyen pour ce dernier d'exprimer son choix quant à la production à renouveler (la loi du marché retrouve donc son rôle) et d'orienter les investissements en fonction de ses besoins. Les **investissements**, de même que le fonctionnement des services publics, sont pris en compte pour évaluer la production "disponible" et celle-ci détermine le montant total des revenus à distribuer ; il n'y a donc pas d'impôt et les revenus augmentent avec la production. Ainsi l'ère de l'abondance n'est plus le règne du veau d'or, c'est celui d'une gestion objective des biens de ce monde en **fonction des besoins, la compétitivité** fait place à la **convivialité.**